

Madame Catherine SIMON
Le Monde
13-15 rue Falguière 75015

Paris, le 5 janvier 1992

Chère Madame,

Je vous avais déjà écrit, je pense à propos du Burundi, suite à l'étude sur "la crise d'août 1988 au Burundi" que nous avons publiée dans les *Cahiers du C.R.A.* en mai 1989 avec mes collègues André Guichaoua et Gabriel Le Jeune. L'actualité m'amène à reprendre contact avec vous.

Dans le numéro du 31 décembre dernier, *Le Monde* a publié, sous le titre "Burundi. Dix mille personnes réfugiées au Rwanda", une nouvelle brève selon laquelle des "massacres" contre des civils d'appartenance hutu auraient repris au Burundi. Bien que, sur la base des dépêches AFP et Reuters, vous identifiez clairement la source, à savoir "la radio nationale rwandaise", un lecteur ordinaire y aura vu une information au sens strict.

Comme je suis régulièrement ce qui se passe dans ce pays, j'ai aussitôt téléphoné à Bujumbura, à des amis burundais et français, qui m'ont tous assuré, détails à l'appui, que depuis les événements des 23-26 novembre il n'y a plus d'affrontements armés dans le pays, ni à Bujumbura, ni dans les provinces du nord et du nord-ouest où les troubles avaient eu lieu.

La réalité de cette information est ailleurs. Elle illustre essentiellement la tension croissante entre Rwanda et Burundi et en particulier la campagne de propagande menée depuis quelques temps par le pouvoir de Kigali contre le Burundi. Les signes en sont nombreux. En juillet dernier le journal rwandais *Kangura*, dont l'option raciste entitutsi a été dénoncée un peu partout (journal qualifié d'"hitlérien" au Parlement belge: cf. *Libre Belgique* 28.1.1991) et qui est lié directement à la Sûreté rwandaise, publie un "communiqué" du parti extrémiste Palipehutu créé en 1980 par des réfugiés burundais: ce communiqué, en kirundi fortement teinté de kinyarwanda, dénonce comme des traîtres et des lâches les Hutu qui participent actuellement au pouvoir au Burundi, assimile les Tutsi aux Blancs d'Afrique du Sud (Mandela étant selon ce texte également naïf...) et déplore le retour massif des réfugiés hutu (15 000 à 20 000 depuis début 1991). Cet article (dont je peux vous communiquer le texte traduit en français si cela vous intéresse) a été diffusé au Burundi sous forme de tract, y compris par des propagandistes rwandais dont plusieurs ont été arrêtés en juillet 1991 à Cibitoke, porteurs de faux papiers burundais.

Le 29 juillet le Burundi rétablissait donc des visas sur sa frontière nord. Deux rencontres des Ministres des Affaires étrangères des deux pays, à Ngozi en août et à Butare en novembre, n'arrivent pas à apaiser la situation: le seul résultat est la remise au Rwanda, en deux vagues, de près d'une centaine d'irréguliers arrêtés au Burundi avec des faux papiers. Interrogé avant le 20 novembre par un journaliste de *Jeune Afrique*, le premier ministre hutu du Burundi, Adrien Sibomana, déclare : "notre politique embarrasse le Rwanda", en évoquant la contradiction entre l'enlisement de la politique ethnique au Rwanda (séquelles du système des quotas, absence de politique de retour des réfugiés) et les efforts de réconciliation nationale au Burundi (référendum de février 1991, partage du pouvoir, etc)

Les événements qui ont éclaté quelques jours après à Bujumbura (des commandos armés, utilisant notamment des grenades françaises et tirant sur des postes militaires, des bâtiments publics et dans les rues où ils circulent, de nuit, en voiture ou en moto) et dans des communes proches comme par hasard de la frontière rwandaise (tueries à la machette dirigées contre des familles tutsi ou contre des Hutu refusant de se joindre à eux) ont aggravé les relations entre les deux pays. Plusieurs milliers de personnes, soit liées aux rebelles (cette région a été la plus pénétrée par le plan extrémiste du Palipehutu comme l'ont montré les résultats du referendum sur l'unité nationale de février 1991), soit apeurées par la répression militaire (notamment à Mabayi, Galumba, Murwi et Muzinda-Kivogo), fuient au Zaïre (d'où ils commencent à revenir) ou au Rwanda, où aujourd'hui leur refuse, paraît-il, le droit de repartir.

Et surtout, la population, hutu comme tutsi, ayant massivement refusé de suivre ces provocateurs et les ayant même dénoncés aux autorités (par conviction ou par calcul), certains irréguliers rwandais (en notant qu'il en existe des milliers, se livrant à des petits commerces, qui ne se sont sentis nullement inquiétés) ont préféré rallier depuis le 17 décembre l'ambassade de leur pays à Bujumbura : d'abord environ 150 personnes en quelques heures, puis quelques dizaines les jours suivants, donnant un total de 228. Le Rwanda réclame le rapatriement immédiat de ces nouveaux irréguliers. Le Burundi exige et obtient qu'ils soient au préalable interrogés par ses services de police, sous la garantie de représentants de la Croix rouge. Mais le 26 décembre le Ministre des Affaires étrangères du Rwanda, Casimir Bizimungu, un des durs du régime Habyarimana, fait une déclaration fracassante à la Radio rwandaise, accusant le Burundi de violences à l'égard des ressortissants rwandais et de non-respect des conventions internationales. Par ailleurs depuis le 1er décembre le Palipehutu s'exprime aussi sur les ondes rwandaises, il y aurait même, selon certaines sources, reçu une fréquence propre. Le

président de ce parti directement lié aux violences de novembre 1991 (et aussi à l'éclatement de celles d'août 1988), Elienne Karatasi, s'est installé au Rwanda (il était auparavant au Danemark).

Le ton monte donc entre les deux pays de façon très dangereuse. Tout se passe comme si Kigali voulait contraindre Bujumbura à prendre fait et cause pour le F.P.R. et le maquis des opposants tutsi rwandais, ce qu'il n'a pas fait jusqu'à maintenant malgré diverses provocations (par exemple l'agression des fonctionnaires burundais de la CEPGL par des soldats rwandais à Gisenyi en février 1991). C'est, je pense, ce contexte qui devait être expliqué, plutôt que de prendre au pied de la lettre les affirmations de radio-Kigali.

Les objectifs du pouvoir rwandais sont trop clairs:

- faire oublier les centaines de Tutsi du Bigogwe massacrés fin janvier 1991 en représailles du raid du FPR contre la prison de Ruhengeri.

- faire obstacle au processus réussi de retour des réfugiés en cours au Burundi, alors qu'au Rwanda rien de sérieux n'est encore fait en ce sens

- justifier la thèse des menaces étrangères pesant sur le Rwanda qui justifie le surarmement du pays : doublement (au moins) des effectifs de l'armée, achats massifs d'armes donnant lieu à de juteux trafics.

- conforter la fuite en avant "ethniste" du régime comme un moyen de neutraliser une opposition très forte en remobilisant l'opinion contre "la menace tutsi".

La situation du Rwanda, à l'intérieur et au niveau régional, mériterait beaucoup plus d'attention. Je suis étonné du silence qui règne en France sur cette question malgré la présence de 150 (aux dernières nouvelles 300) paras français et l'importance de l'aide financière de notre pays au régime Habyerimana.

.....

Je terminais ma lettre quand je lis le nouvel entrefilet consacré au Burundi dans vos colonnes (en date du 5/6 janvier 1992), complété par le texte de 4 pages du communiqué de presse de M. Filip Reyntjens de l'Université d'Anvers que je viens de recevoir. Comme le sujet abordé est grave, je dois dire que ce document appelle quelques observations utiles pour en apprécier la crédibilité.

Monsieur Reynjens, juriste belge, de culture flamande, a enseigné plusieurs années à l'Université nationale du Rwanda à Kigali. Il vient d'effectuer une semaine d'enquête au Burundi, "à la demande, dit-il, d'un groupe d'o.n.g.", en compagnie de Madame Erier, très discrète au demeurant dans cette affaire et qui est censée représenter une o.n.g. allemande. L'enquête a été prolongée plusieurs jours dans le sud du Rwanda.

Il y a deux ans (article publié dans *Politique africaine* de mars 1990; cf ma réponse dans le numéro de *P.A.* de septembre 1990), ce collègue se déchainait avec une hargne étonnante contre le *Cahier du C.R.A.* que nous avions publié sur "la crise d'août 1988 au Burundi": alors que notre recherche sur le terrain des événements de Ntega-Marangara se distinguait par sa prudence (pas de chiffres avancés à l'emporte-pièces, présentation précise des sources, analyse critique des témoignages, traduction de 40 pages de témoignages enregistrés en kirundi et significatifs tant des massacres de tutsi commis par des bandes de hutu armées contre eux que des massacres de Hutu commis aveuglément par des militaires tutsi...), il nous accusait de "fournir un appui scientifique à la position gouvernementale" parce que nous n'adhérions pas à la thèse extrémiste hutu, celle du Palipehutu, à savoir celle d'une pure et simple provocation tutsi (thèse qu'il reprend encore aujourd'hui). Rétrospectivement, ces accusations ne manquent pas de sel...

Après avoir sans doute espéré (vainement) faire taire des chercheurs connaissant le Burundi mieux que lui par cette sorte d'intimidation calculée, le voici aujourd'hui, porteur, après quelques jours "d'enquête" dont le déroulement scientifique semble bien aléatoire, d'informations présentées avec une grande assurance :

des chiffres "précis" (aux centaine près...) et gonflés au maximum sur les victimes des affrontements qui se sont déroulés durant une semaine en une dizaine de points de la région ouest du pays,

- des révélations sur une prétendue attaque d'"alliés de l'ancien président Bagaza" contre des camps militaires que ne confirme aucun témoignage recueilli au Burundi, ni chez des Tutsi, ni chez des Hutu,

- la dénonciation, aussi fiable, de l'assassinat "de centaines de personnes" dans les gendarmeries de Bujumbura, etc., occultant systématiquement le contrôle de la situation par un Conseil national de sécurité composé à parité de Hutu et de Tutsi et par le premier ministre hutu Adrien Sibomana en liaison régulière avec l'Etat-major, la rigueur dans les contrôles de police, les très nombreuses libérations de suspects dénoncés dans l'émotion des événements et les débats publics entraînés à Bujumbura

par ces libérations en fonction de la peur réanimée dans les esprits par cette nouvelle vague de violence calculée du Palipehutu.

Il existe au Burundi des quantités de gens, universitaires, étudiants, intellectuels, membres des ligues des Droits de l'homme, coopérants, etc qui en savent beaucoup plus que ce visiteur et dont les témoignages, aisés à recueillir, sont beaucoup plus mesurés et plus instructifs. On ne voit pas l'opport scientifique ou humain particulier de cette "enquête", malgré la double casquette de professeur de droit et de défenseur des Droits de l'homme arborée par l'auteur principal.

A vrai dire tout s'explique par la carrière, les partis-pris et les relations de M. Filip Reyntjens. Très lié au régime rwandais, il avait participé, en tant que spécialiste de Droit public, à la rédaction de la Constitution présidentielle à parti unique de 1978. Au début de 1990 (*Bulletin du CCFD*, janv. 1990, p.7) il écrivait que la question ethnique était "régulée" de façon "équilibrée" dans ce pays.

Lorsque la crise d'octobre 1990 y éclate, il explique dans les médias belges (par exemple le 5 octobre à la RTBF) que cette invasion de Tutsi "nostalgiques de la monarchie" met en cause un "système de gouvernement par la majorité" et menace le pays d'une répression sanglante. En novembre 1990 il participe à une brochure éditée par une série d'ONG belges "amies du Rwanda", intitulée *Le Rwanda et maintenant?*, où on peut apprendre que "le système des quotas a incontestablement contribué à la pacification ethnique au Rwanda. C'est un des mérites de la Deuxième République d'avoir dans une large mesure réussi dans ce domaine" et que "le régime a connu un succès non négligeable dans les domaines du développement, de la démocratie et du respect des droits de l'homme" (p. 4). En janvier 1991, à Radio-Rwanda, il explique que "les Rwandais ont le droit de se sentir frustrés par l'attitude de la Belgique", car elle "ne s'est pas montrée un ami suffisamment bon pour le Rwanda", et que lui-même "se sent plutôt honteux d'être belge" car "les paras-commandos sont partis avec leurs munitions"; la cause: "certains Belges, politiciens et journalistes, ont choisi leur côté et sont complices des inkotanyi". Récemment dans *De Standaard* du 30 décembre il affirme que "l'Ouganda cherche à renverser le régime Habyarimana". Au moment où au moins 8 000 personnes étaient en prison au Rwanda (début 1991) pour leurs origines ethniques; régionales ou familiales, il entretenait auprès de la presse belge et d'Amnesty international la version officielle des 3000 prisonniers (*Libre Belgique*, 5 février 1991). D'ailleurs la *Libre Belgique* elle-même note à son propos que "ses opinions favorables à la révolution hutue (sur laquelle se base le régime) sont connues" (*L.B.* 26/27.1.91).

Depuis quand F. Reyntjens s'intéresse au Burundi? Depuis 1989 (publication d'un *Cahier du CEDAF* sur ce pays en déc. 1989), c'est-à-dire depuis que le régime rwandais est contesté de l'intérieur et sévèrement critiqué en Belgique, ce qui était tout à fait nouveau. Tout se passe comme si cet universitaire participait à la fuite en avant ethniste du régime rwandais et à ses obsessions, en particulier à son hostilité aux efforts de réconciliation du Burundi.

L'enjeu humain est grave et c'est ce qui m'indigne personnellement beaucoup dans le jeu mené actuellement par ce collègue. Il prétend s'opposer à un double extrémisme, celui du Palipehutu et celui de certains militaires et civils tutsi. Or, sous cet apparent équilibrisme, il adhère largement au "scénario" diffusé depuis fin novembre par le Palipehutu, à savoir la responsabilité initiale de militaires tutsi, comme si, malgré tous les témoignages, il ne pouvait y avoir de plans machiavéliques et meurtriers chez des politiciens hutu (une hypothèse qu'il jugeait déjà "inadmissible" en mars 1990 dans sa polémique contre nous). Ce scénario est lié à celui d'un prétendu projet de négociation du président Buyoya avec le Palipehutu à Paris, au moment du sommet francophone: or, avant son départ au Burundi, le professeur Reyntjens s'est même présenté à Bruxelles comme un des agents de ce projet!

L'inégalité dans le traitement des victimes est flagrante. D'un côté, une dénonciation globale est portée contre les "civils et militaires tutsi" et leur "vieux réflexe, inspiré d'une part par la peur et la haine, d'autre part par le sentiment qu'une vie hutu en définitive vaut peu". De l'autre, les victimes des rebelles des 23-26 novembre (militaires, mais aussi familles tutsi, Hutu ayant protégé des Tutsi, passants victimes de balles ou de grenades perdues dans les rues de Bujumbura..) sont traitées, elles, par le silence: elles valent apparemment zéro pour M. Reyntjens, dans la ligne des tracts les plus enragés du Palipehutu. Une hypothétique (selon lui) responsabilité du Palipehutu était "cynique", écrit-il, car elle allait entraîner une répression "contre leurs frères et soeurs hutu": mais la mort des "frères et soeurs" burundais, tutsi ou hutu, victimes de la folie de groupes mis en branle par cette stratégie ne fait pas partie apparemment du décompte.

Dans ses écrits sur le Rwanda, M. Reyntjens n'a jamais parlé du système des quotas, sinon très récemment pour le louer. Il trouve positive cette logique d'apartheid, présentée en modèle au Burundi depuis trente ans, mais les efforts opiniâtres menés actuellement avec l'appui de la grande masse de la population burundaise par des responsables tutsi et hutu courageux sont traités avec la plus grande désinvolture, puisqu'ils vont justement contre cette logique de clivage et de sectarisme ethniques,

si différente de ce que M. Reyntjens, au colloque de *Politique africaine* de Bordeaux en octobre 1990, appelait avec acrimonie "le jacobinisme français".

Excusez-moi, chère Madame, d'avoir retenu si longuement votre attention sur le Burundi et le Rwanda. Mais je pense que la vérité doit être recherchée, sans cesse, et non négociée, encore moins trafiquée. Je ne voudrais pas que les grands médias se trompent sur la nature de ce "rapport d'enquête". Je me permets de vous signaler enfin la conclusion de mon article de septembre 1990 dans *Politique africaine*, consacrée au "concept d'extrémisme". J'y disais déjà l'essentiel.

Je vous prie d'agréer, chère Madame, l'assurance de ma très sincère considération.

Jean-Pierre CHRETIEN
Directeur de recherche CNRS